

Editorial

Bonjour,

Echos de la Gelbressée n° 150 et annonce de la 60^{ième} soirée-cabaret : 2 nombres « ronds » pour ce mois de février 2012.

Par ailleurs, dans ce n° 150, nous vous proposons quelques invitations diverses pour les semaines à venir. Lisez plutôt...

Et au plaisir de vous rencontrer lors de l'une ou l'autre d'entre elles.

Jean-Luc GILLARD



On vous invite...

Vendredi 17 février dès 21h :
Soirée rouge à la salle des Nutons

Cette soirée organisée par l'US Gelbressée, en collaboration avec le GeltiClub, sera animée par la sono **Double You**.

En warm up : **Vasco & Sébastien G.**

PAF : 5 EUR (entrée gratuite aux filles jusqu'à 22h30).



Dimanche 26 février
de 11h à 13h
Apéritif à la salle
"La Gelbressée"

Samedi 3 mars à 14h :
Rendez-vous du Club Enfants

L'asbl « Animation gelbressoise » propose aux enfants de 4 à 12 ans un après-midi rencontre les derniers samedis du mois. Horaire : 14h à 17h30. Les parents, grands-parents, habitants du village,... qui souhaitent nous aider ou tout simplement passer un moment hors de la routine avec leurs enfants sont les bienvenus.

Infos et inscriptions...

Esther PITANCE
esther.pitance@skynet.be - 081/21.17.73

Lundi 5 ou 12 mars à 19h30 :
Reprise du cours de cuisine

Contact : Jeanine Plomptoux - Nicolay
(081/21.52.41 - 0491/36.89.15)

Samedi 3 mars à 20h :
60^{ième} soirée-cabaret
avec le groupe COUNTRY COOKING

Les soirées-cabaret se suivent et ne se ressemblent pas... quant aux styles musicaux proposés.

Pour cette 60^{ième} soirée-cabaret, nous avons invité un groupe de country-rock bien connu des gelbressois : Country Cooking, celui-ci ayant déjà donné plusieurs fois un concert dans le cadre du jogging de Gelbressée, organisé par Yves Eeckhout et frère de Laurent, qui faisait alors partie de ce groupe (NB : il est d'ailleurs possible que Laurent Eeckhout fasse une apparition en tant que « special guest » ce samedi 3 mars).

Résumer plus de 10 ans d'activité en quelques lignes est un exercice bien difficile... Country Cooking est avant tout un groupe qui a tout misé sur la scène, en proposant un show ultra-dynamique dès le départ, et disons une approche différente du répertoire habituel des Country Bands. Le groupe a pris son envol à la fin des années 90, et surtout après la rencontre avec le tourneur français Guzze.

Actuellement constitué de 5 musiciens aux horizons musicaux variés mais cohérents, Country Cooking a sorti 3 CDs, a été nommé comme meilleur groupe européen en 2006 aux Country Box Music Awards (Paris) et a reçu plusieurs récompenses en Belgique.

Des centaines de concerts partout en Belgique, France, Luxembourg et Suisse avec notamment la chance de se produire en tête d'affiche en ouverture du Festival de Mirande, devant plus de 40.000 personnes.

Country Cooking, c'est aussi une merveilleuse histoire humaine, avec la joie de pouvoir partager la scène (les loges et souvent les soirées arrosées) avec des artistes talentueux.

Ce qui fait la « marque de fabrique » de Country Cooking, c'est l'énergie développée à chaque concert, les shows explosifs, la disponibilité des musiciens et surtout : offrir au public le meilleur spectacle possible !

Plus d'infos sur le groupe via www.country-cooking.be

Entrée : 5 EUR (4 EUR pour les membres de l'asbl)

Réservations sur www.Jirai.be
ou chez jeanluc.gillard@gelbressée.be - 0472/441.430

Réservations effectives dès versement du montant correspondant sur le compte de l'asbl Animation gelbressoise : BE04 1490 5882 6431 (BIC = GEBABEBB) avec la mention "Country Cooking".

Bienvenue à tous !!!

Samedi 10 mars : 6ième édition du Grand feu de Gelbressée

Depuis le début du mois de janvier, le club des jeunes de Gelbressée, le GeltiClub, s'est lancé dans la confection du grand feu. Cette année, l'édition 2012 se déroulera le samedi 10 mars... comme vous l'aurez certainement remarqué : à l'endroit habituel, en face de la Ferme Mailloux.

Pour plus de renseignements, ou si vous souhaitez donner un coup de main, faire partie de l'équipe, n'hésitez pas à contacter :

- **Régis REMACLE** (président) : 0473/602122
- **Julien VANDERMEIREN** (secrétaire) : 0496/606487

Cela s'est passé chez nous...

Samedi 4 février : Assemblée annuelle de l'asbl « Animation gelbressoise »

Comme chaque année, le comité d'animation gelbressoise a l'obligation d'organiser des élections lors d'une assemblée générale. Chaque membre du comité peut se représenter ou donner sa démission, de même que des candidatures peuvent être actées pour accepter de nouveaux membres.

Cette soirée a eu lieu le samedi 4 février à la salle « La Gelbressée ».

Après le mot d'accueil du président, Jean-Luc Gillard, la parole fut donnée au trésorier Pol Jassogne qui a détaillé les recettes et dépenses pour l'année 2011. Viennent ensuite les précisions de Jean-Luc en ce qui concerne les activités reconduites pour 2012 (club enfants, cuisine, gym, cabarets, Noël, Saint-Nicolas, grand feu des Jeunes, rencontre des aînés), ainsi que les nombreux investissements réalisés pour agrémenter l'usage de la cuisine (nouveaux fours, cuisinière, lave-vaisselle,...). Il a aussi parlé des projets à venir (repeindre la salle, investir dans de nouvelles tables, acheter une desserte, sans oublier les soirées-cabarets qui vont cartonner en 2012 avec des artistes à ne rater sous aucun prétexte,...). Bref toutes ces petites choses qui rendent l'utilisation de la salle plus agréable et fonctionnelle, ainsi que des activités des plus conviviales.

Le secrétaire Benoit Massart est ensuite passé aux infos administratives : aucun membre actuel n'est démissionnaire et un seul candidat s'est présenté pour entrer dans le comité de l'asbl : Philippe Dufour, élu sans la moindre opposition de l'assemblée.

Le comité de l'asbl se compose donc à présent de Marc Bolly, Cécile Collin, Philippe Dufour, Annie Fontaine, Xavier Genot, Jean-Luc Gillard, Pol Jassogne, Benoît Massart, Laurent Minet, Esther Pitance et Bruno Royen.

Lors de leur prochaine réunion, les fonctions de président, trésorier, secrétaire,... seront (ré)attribuées et vous seront communiquées dans les Echos de la Gelbressée de mars.

Chaque personne a pu s'exprimer et obtenir des réponses des membres actuels du comité.

Et puis, comme on dit souvent... Après l'effort, le réconfort... sous la forme d'un apéro suivi d'un repas-couscous préparé de main de maître par un cuisinier extérieur... Un délice que chacun a apprécié à sa juste valeur... Beaucoup de légumes dans du bouillon, une semoule extra, du poulet et des merguez... Le tout accompagné d'un Pinot Noir ou d'un vin blanc d'Alsace... Mmmmmmm... Et c'est une quarantaine de convives qui en ont profité.

Je ne me suis guère attardée à cette soirée mais selon les dires de certains, elle s'est terminée aux petites heures...

Muriel MINET

On vous informe...

Photovoltaïque (suite)

C'est donc grâce au silicium que des cellules peuvent être élaborées pour produire du courant électrique sous l'effet de rayons lumineux, grâce à l'effet photoélectrique.

Les **panneaux photovoltaïques** sont constitués d'une multitude de ces cellules et, assemblés en série, ils produisent alors un courant continu sous l'effet de la lumière et des rayons solaires particulièrement.

Une installation photovoltaïque part donc de ces panneaux pour arriver à un (ou plus) **onduleur**, élément essentiel qui transforme le courant continu venant des panneaux en courant alternatif de mêmes caractéristiques que celles du réseau de distribution, soit 220 volts et 50 Hertz.

De l'onduleur, on passe par le « **compteur vert** » qui comptabilise en permanence la quantité d'électricité produite (en kWh) : une donnée importante puisqu'elle est à la base de la vente des « certificats verts » que le producteur pourra réaliser. De là, enfin, on aboutit au **compteur général** d'alimentation électrique.

A tout instant, ce dernier compteur tourne dans un sens ou l'autre : si la production d'électricité est supérieure à celle consommée, il tourne « à l'envers » et l'indice recule donc vers des valeurs inférieures (votre facture s'allège !) et bien sûr, c'est l'inverse si la production est inférieure à la consommation.

Nous ne vous ferons pas l'injure d'entrer ici dans d'autres détails techniques plus complexes : les médias regorgent de documentation à ce sujet et ce petit bulletin n'a pas la prétention de leur faire concurrence !

L'intérêt d'une telle installation était triple jusque la fin du dernier mois de novembre (2011), il est maintenant redevenu double simplement...

primo : jusque la fin du mois de novembre dernier (2011), le gouvernement fédéral remboursait 40% de la facture totale d'une installation domestique : concrètement, sur une installation coûtant au total 25000 €, on vous remboursait 10000 €. Les récentes mesures de réduction des dépenses publiques ont provoqué la suppression de cette prime.

deuxio : le producteur peut revendre les « certificats verts » (CV) résultant de sa production. Le calcul de ces certificats est un peu complexe, disons que par 1000 kWh produits, on obtient (+/-) 7 CV, revendables actuellement au prix de +/- 70 à 75 €/CV. Ces chiffres doivent être affinés en fonction de certains paramètres. Depuis la fin novembre 2011, la vente des CV pourra s'effectuer durant dix (10) ans à compter dès le début de l'installation, au lieu de quinze (15) ans.

tertio : il va de soi que votre facture d'électricité sera d'autant plus fortement allégée que votre compteur aura tourné « à l'envers » ! Si, au bout de l'année, vous avez produit plus que consommé, votre facture se réduira juste aux frais fixes inévitables, le surplus produit n'étant pas remboursé par le fournisseur (IDEG, ou autre...).

A titre indicatif, l'auteur de cette petite rubrique, entre le 25 novembre 2010 et le 25 novembre 2011, a produit 6060 kWh avec une installation de 26 panneaux de 1,67 m² (total 43,5 m²) pour une consommation d'environ 5100 kWh. Il y a donc un surplus d'environ 1000 kWh, réinjecté sur le réseau et dont le seul intérêt financier réside dans la vente des CV.

Baudouin DUSSART

Un ancien gelbressois « pure souche » s'en est allé ...

Ce vendredi 3 février, dans l'après-midi, c'est une figure typiquement gelbressoise qui nous quittait en la personne de Jean Plomptoux.

Né le 24 août 1924, à Gelbressée, il y aura vécu toute sa vie, avec son épouse Simone (dite Yvonne) Deroisy, décédée, elle, en 1998 et ses cinq enfants Jean-Claude, Marie-Paule, André, Gérard et Jacques.

Il avait aussi 4 petits-enfants. Jean n'a connu qu'un seul employeur : il a travaillé durant 45 ans aux peintures Parmentier de Jambes où il réalisait les mélanges des divers constituants nécessaires.

Sa passion principale était son jardin où fleurs et légumes se combinaient dans une belle harmonie : et notre Jean, à l'heure de la sieste, au soleil, admirait tout cela avec le sourire et vous faisait volontiers un grand signe « bonjour »... ! Sur le plan personnel, Jean a toujours manifesté une grande dévotion à l'égard de la Vierge Marie, en témoignent les nombreux pèlerinages à Lourdes qu'il a effectués.

Lors de ses funérailles suivies par une nombreuse assemblée ce mardi 8 février en l'église de son village, la chorale paroissiale a tout naturellement interprété quelques chants à la Vierge.

Ainsi donc, une page gelbressoise est encore tournée et nous présentons à la famille Plompteux nos plus sincères condoléances.

Les Echos de Gelbressée de Mr Tonet sont de retour...

Année 1945-46 - n°7 du 1 octobre 46

Un peu d'histoire locale...

L'église de Gelbressée possède quelques objets mobiliers non dépourvus d'intérêt : deux confessionnaux en chêne (style Renaissance) offerts par M. Remy Masset, mambourg de la Vierge, notaire et maieur de Gelbressée, en l'an 1787, un fauteuil et des tabourets de style Louis XV et une belle collection de cuivres (Christ et chandeliers).

Pendant l'hiver 1944-1945, grâce au dévouement, au courage et aux connaissances archéologiques de M. l'abbé Doumont, révérend curé de la paroisse, les magnifiques pierres tombales de la chapelle Notre-Dame de Gelbressée furent enlevées du pavement et encastrées avec soin dans les murs de l'édifice. Elles sont entourées d'une moulure en chêne semblable à celle du banc de communion. Travail délicat et dangereux si on pense que la pierre tumulaire du début du XIV^e siècle placée dans le mur pèse quatre tonnes.

A partir du XIV^e siècle, et pendant tout le siècle suivant, les tombes plates avec effigies gravées se multiplient à l'infini dans le pavement de nos églises. Les artistes déploient dans l'ornementation architecturale, dont ils entourent les figurines, toutes les richesses des détails de l'art ogival de cette époque. Les costumes, l'armure des chevaliers si compliquées alors, sont rendus avec la plus scrupuleuse fidélité.

Avec la Renaissance, les effigies des défunts tracées sur les tombes plates deviennent beaucoup rares, mais les statues en demi-bosse, couchées sur le pavement ou fixées dans les murs des églises se voient encore fréquemment. Ainsi à Gelbressée, une pierre en relief du chœur, la première à gauche, représente un chevalier et sa dame en costume très curieux du XVI^e siècle.

Les pierres plates gravées ainsi que celles en relief de l'église de Gelbressée offrent beaucoup d'intérêt, soit par leur ancienneté, soit par la beauté du dessin, soit enfin par la rareté des motifs qui s'y trouvent reproduits.

Soyons fiers de posséder une telle richesse (les pierres tombales de la chapelle de Gelbressée sont vraiment remarquables) et estimons-nous heureux de les avoir conservées.

Les églises de la province renfermeraient, en effet, des tombeaux par milliers. Où sont-ils ?

Ils ne pouvaient être épargnés ; ils gênaient le placement des chaises. Un besoin de destruction s'empara des fidèles. On les jetait hors des églises pour en faire des moellons, des trottoirs, etc... En effet, dans le sanctuaire de Gelbressée par exemple, la troisième marche supérieure de l'escalier de la tour n'est qu'un fragment de pierre tombale portant encore une partie d'inscription en beaux caractères du XIII^e siècle. De quel droit agissait-on ainsi ? Était-ce parce que les descendants des ces chevaliers et de ces bourgeois n'étaient plus là pour les défendre ? Ils avaient payé cependant pour reposer où ils étaient.

Ce sont eux qui avaient doté les fabriques d'église, ce sont eux qui avaient élevé ces autels et souvent ces temples.

Petites annonces...

Vinaigre de miel « fait maison »

Amis et amies gelbressois(es), depuis plus de 20 ans, nous vous proposons tous les produits de la ruche : miel, pollen, propolis, ainsi que la bière au miel « la Dorée du Mont des Frênes » blonde et brune. Nous mettons à présent un vinaigre de miel "fait maison" et cent pour cent artisanal à votre disposition en bouteille de 50 cl. Nous vous accueillons tous les jours ouvrables de la semaine à partir de 18 heures, mais vous pouvez aussi passer en journée, et si nous sommes là, nous vous servirons avec le plus grand plaisir.

Nathalie et Michel SMET

rue du Moulin Somal 9 (081/21.11.81)



Les Pionniers de Noville-les-Bois dont nous faisons partie participeront, du 16 au 28 juillet, à un voyage à caractère social et humanitaire.

Afin de financer celui-ci, ils organisent différentes activités dont la vente de truffes de la marque Gudrun, au prix de 4 EUR le ballotin de 250 gr. ou 7 EUR pour 2 ballotins.

Envie de goûter ces truffes de qualité ? Envie de nous soutenir dans notre engagement ? Contactez-nous avant le 15 mars...

- Sébastien Gillard (0474/42.00.35)
- Vasco Henrotin (0497/08.46.22)
- Ivan Osy (0472/80.80.68)

NB : pour plus d'infos sur le produit, voir www.chocolates.be

Humour...

Une bonne sœur va chez le médecin, avec une crise de hoquet qui dure depuis déjà un mois.

> Docteur, dit-elle, j'ai une crise de hoquet depuis plus d'un mois et je n'en peux plus : je ne dors plus, je ne mange plus et tout mon corps est endolori par toutes ces contractions brusques...

> Etendez-vous sur la table d'examen, ma Sœur ; je vais vous examiner, lui dit le médecin.

Il l'examine, puis lui dit :

> Ma Sœur, vous êtes enceinte !

> QUOI !!!, hurle la bonne sœur, qui se relève et sort en courant du cabinet de consultation, complètement paniquée.

Une heure plus tard, le médecin reçoit un appel téléphonique de la Mère supérieure du couvent :

> Dites-moi, Docteur, qu'avez-vous bien pu raconter à Sœur Marie ?

> Vous allez tout de suite comprendre, ma Mère : j'ai fait un pieux mensonge. Comme elle avait une forte crise de hoquet, j'ai voulu lui faire peur pour lui faire passer. Et je suppose que ça aura marché, n'est-ce pas ? lui demande le médecin.

> Ah oui, la Sœur Marie n'a plus son hoquet, mais le Père Marcel, lui, s'est jeté du haut du clocher !!!

Editeur responsable : Jean-Luc Gillard
Rue du Moulin Somal 28 – 5024 Gelbressée
081/21.56.63 – jeanluc.gillard@gelbressée.be

Site internet : www.gelbressée.be